

Les élèves sont admis depuis l'âge de 14 ans jusqu'à 17 ans; ils sont tous internes, et subissent en entrant des examens sévères. Il y a deux catégories d'élèves : ceux qui achèvent complètement leurs études, et qui sont au nombre de 40; ils reçoivent, après leurs examens de sortie, le grade d'adjudant dans l'une des quatre armes de la Grèce, et ceux qui n'entrent que sous la condition de quitter l'école au bout de cinq ans, pour embrasser les carrières civiles. Tous les élèves portent l'uniforme et sont soumis à la discipline militaire; ils sont commandés par des officiers de l'armée. Chacun d'eux donne de 500 à 1,500 francs, par an. Le nombre total des élèves en 1877-78 était de 85. Quelques officiers, anciens élèves de l'école, sont envoyés chaque année en Occident pour y perfectionner leurs études, et y acquérir une instruction spéciale plus large.

Il y a encore un enseignement militaire élémentaire; chaque régiment possède une école contenant des classes pour les soldats et les sous-officiers, et des cours supérieurs pour les plus distingués. On y enseigne les lettres et les matières élémentaires militaires. De plus, il existe des cours spéciaux pour les officiers, les sous-officiers et les soldats qui se destinent à la gendarmerie, à l'artillerie et à l'arsenal militaire.

La dépense annuelle, pour 1877-78, est ainsi répartie :

| | | | |
|---|-----|----------------|-----------|
| Pour le personnel de l'École militaire. | Fr. | 116.977 | 30 |
| Dépenses extraordinaires. | | 5.510 | » |
| Nourriture et autres dépenses. | | 86.174 | 50 |
| Cours spéciaux des troupes. | | 10.000 | » |
| Pour les élèves-boursiers d'Europe. | | 20.000 | » |
| Total. | | <u>238.661</u> | <u>80</u> |

